



## Conseil de quartier n°2 « Mont Saint Martin »

**Réunion du jeudi 30 mars 2023 à 18 h 30**

Présents :

Charlotte VAILLOT,

Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,

Services à la population & communication

Philippe ROUX

Co président du conseil de quartier N°2

Adjoint au Maire délégué Patrimoine historique, accessibilité & renouvellement urbain

Gilles KINDERF

Conseiller municipal délégué aux réseaux

Ismail ABDILLAH

Habitant des Noisetiers

Catherine BEAULANDE

Habitante des Cotons

Fatima-Nora IDOUAOUK

Habitante des Noisetiers

Françoise PELLETIER

Habitante des Charmes

Véronique GENDEREAU

Service Démocratie locale et vie des quartiers

Invités :

Caroline PORTIER,

Directrice Service Clientèle, Val du Loing Habitat

Mylène LEBORDAIS

Responsable Service Clientèle Proximité

Stéphanie GALLOPIN

Responsable technique des gardiens

Excusé : Christian BRUNET

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
<p><b>Retour sur le précédent conseil de quartier</b></p>	<p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 10 novembre 2022 est adopté.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Concernant l'île du Pertuis, Françoise PELLETIER et Véronique GENDEREAU ont profité de la visite proposée par l'EPAGE du Bassin du Loing le 28 février «A la découverte de la zone humide de l'île du Pertuis à Nemours actuellement en cours d'aménagement ».</li> <li>☞ Les travaux de la Maison étape sur l'Eurovéloroute sont en cours pour une ouverture cet été. Il existe une page Facebook nommée le Pavillon Hugo : <a href="https://www.facebook.com/profile.php?id=100087276608822">https://www.facebook.com/profile.php?id=100087276608822</a></li> <li>☞ Avec le budget alloué à chaque conseil de quartier pour la réalisation d'actions en rapport avec la vie locale, la municipalité a :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mis en place de 2 bancs rue Villon.</li> </ul> </li> </ul> 



- et installé un terrain de pétanque sur le parking Jean Giono :



☞ Le programme d'éclairage public 2023 est réalisé en 2 phases :

1<sup>ère</sup> phase réalisée :

La rénovation des éclairages par des lanternes LED (environ 75 % d'économie d'énergie) :  
pour un montant de 58 000 €:

L'installation de candélabres autonome photovoltaïque (100 % d'économie d'énergie)

Allée des Roches, rue de Montargis, allée des Demoiselles, rue Edmond Doigneau, rue  
des Gros Monts, rue Charles Lorin et Chemin des Mazes Coût : 190 000 €.

(si ce remplacement n'est pas fait, cela coûterait environ 1 million d'euros sur 3 ans  
d'électricité)



La 2<sup>ème</sup> phase aura probablement lieu en septembre/octobre.

Information  
s

☞ Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation du tri à la source est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc...).

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024. Le lombricomposteur est une des possibilités de valorisation de ce type de déchets ! Il fonctionne grâce à un élément important : les vers de compost. Ils digèrent les biodéchets et produisent 2 types d'engrais.

Pour réserver votre lombricomposteur au prix de 20 €uros, en remplissant le formulaire présent sur la page : <http://www.smetomvalleeduloing.fr/Vente-de-lombricomposteurs>

- Actuellement sur le quartier du Mont St Martin, des composteurs collectifs sont à disposition des locataires dans les résidences Mimosas, Cerisiers, Abelia, Amandiers et Coquelicots, soit 5 résidences sur les 15 résidences que compte le quartier du Mont Saint Martin.

☞ Les 47 logements de l'immeuble « L'Instant Poésie », sont maintenant habités, 8 rue Claude Monet. Les Points d'Apport Volontaire y sont également des points de dépôts sauvages en période d'emménagement.

- La Chargée de Gestion Urbaine contactera le syndic de l'immeuble (Foncia à FONTAINEBLEAU) concernant l'offre du Syndicat des Ordures Ménagères dont dépend Nemours.

☞ Suite à la rencontre de Madame le Maire avec les riverains de la rue Diderot au sujet de la circulation, l'installation d'une nouvelle signalétique est effective depuis début mars :



☞ La Ville de Nemours souhaitant multiplier ses engagements envers l'environnement, a répondu à la 4ème session du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Sur les 8 projets retenus, les élus proposent aux conseils de quartier d'étudier les emplacements de :

- totem distributeur de sacs déjections canines
- appuis-vélo
- cendriers de sondage recyclage des mégots

*illustration →*

à l'aide des plans distribués et à faire parvenir à Véronique Gendreau.





Questions  
et  
remarques  
des  
habitants :

- ☞ Le magasin ALDI manque de charriots car les clients ne les ramènent pas
  - La ville Nemours, écrira de nouveau à l'enseigne (fait le 14 avril).
- ☞ l'Association les Colibris solidaires a organisé une journée d'action pour agir contre la précarité des femmes avec une distribution sur le quartier du Mont Saint Martin le samedi 11 mars.
  - Le local 1 sur les Sorbiers a été mise à disposition du 8 mars au 11 mars par le bailleur, afin que l'association puisse stocker leur collecte et organiser leur distribution. Les conseillers de quartier nous informent du succès de cette action.
- ☞ De jeunes habitants souhaiteraient la transformation de l'escalier du parking Giono en skate parc



- ☞ Résidence Symphorine, vers le 4 Renoir, un véhicule sans permis perd de l'huile et salit les places en foisonnement gratuit
  - Le bailleur en prend note
- ☞ FETE DES VOISINS  
Pour l'instant, le vendredi 2 juin, il y aura une fête dans la résidence des Noisetiers (rue Paul Cezanne) organisée par 2 conseillers de quartier et une aux Cotons, rue Pierre et Marie Curie

Fin de la réunion à 20 h 15